

A Plozévet,

La chapelle St Démet

Une petite chapelle, presque sans histoire..



Cette chapelle qui se trouve à six kilomètres au sud du bourg de Plozévet, à proximité du hameau de Lesneut. entre la mer et Lababan, est un petit édifice du XVI^{ème} siècle

Une inscription fait savoir que le croisillon sud du transept a été refait en juillet 1898 - M. Henry étant recteur .

L'enclos qui entoure la chapelle servait jadis de cimetière. De nombreuses dalles funéraires ont été récupérées par les familles et dispersées aujourd'hui dans les villages avoisinants. Sur la face nord, la sacristie, tombée en ruines, a été rasée .

C'est dans ce cimetière que furent inhumées les premières victimes du naufrage du vaisseau Les Droits de l'Homme arrivées sur le rivage de Kerbouron.

La légende des naufragés :



C'est non loin de là que Saint Démet et sa sœur, Sainte Evette, furent déposés sur le rivage par la main de Dieu, après le naufrage de leur barque et la disparition des autres occupants.

A Kéristévet (ker ilis Démet *), le saint fit bâtir une église pour remercier le ciel de l'avoir épargné.

Au fil des ans, la côte recula sous l'assaut des vagues et l'église qui risquait d'être engloutie, fut , selon une légende, déplacée à l'intérieur des terres, à Keristin.

On dit que les pêcheurs ayant réchappé à un naufrage, avaient pris l'habitude de venir y remercier le Ciel :

Ils y venaient pieds-nus depuis la côte et faisaient neuf fois le tour de la chapelle en priant, avant de remercier St Démet et de regagner le rivage.

* (village de l'église de Démet)

Comptes de la chapelle St Démet (Jean Hueluan* était recteur)

(Archives paroissiales - cf Keleier Décembre 1957)

1689 :

à Messieurs les prêtres :

pour avoir célébré la Sainte Messe, tant dominicale que festive - 24 livres

1690 (1690 : année de tempête ?)

à Messieurs les prêtres pour le jour du **pardon de St Tugan** [ie St Tugen]- 3 livres.

35 jours à Pierre Pichon, couvreur - 26 livres

Au débardeur (mortier) , 17 jours pour - 6 sols-

2 barriques de chaux - 8 livres 6 sols -

1 millier d'ardoises - 4 livres 10 sols-

1 millier de clous de lattes et lattes - 8 livres 16 sols -

6 livres à la mère du défunt Cuverville, brodeur pour ornements.

Droits d'office en le fête du lundi de la Pentecôte - 3 livres 10 sols -

Pour avoir tenu son brouillard [brouillon?] pour le trésorier - 3 livres-

Pour avoir fait la quête et la rendre au marché - 3livres -

Au verrier - 6 livres 4 sols-

De 1684 à 1690, Jean HUELUAN* ou Huelvan signe "Recteur et docteur de Sorbonne » ou "Recteur et bachelier de la Sacrée Faculté de Paris"

Son parcours est surprenant : ancien militaire, il a repris ses études.

En 1695 il remplaça Hervé de KERGUELEN à Briec. (Ce dernier vint à Plozévet en 1690, avant François ALENO) .

*Cet érudit devint **recteur de Briec**, traduisit la bible en breton et la soumit « au Roy, à la Reyne et aux Etats de Bretagne »*

A son décès en 1736, il y laissa une bibliothèque de 203 livres dont 13 grands livres de sa main.

Les Saints-guérisseurs

Le pardon de St Tugen était célébré avec ferveur, en ces temps où la rage était un fléau dans les campagnes



Ci-contre : les statues de St Tugen et de St Antoine, dans la chapelle.



Une autre statue en bois polychrome, datant du **XVII^e** siècle, peut surprendre : **celle de St Antoine l'ermite** .
Aux pieds du saint, l'animal est un hybride du mouton et du porc...
Porc par sa queue et ses jarrets, mouton par sa tête...
avec des crins un peu drus sur l'échine !!

En ce qui concerne le petit cochon, plusieurs versions existent.

- La tradition remonterait au **XV^e** siècle: l'ordre religieux des Antonins bénéficiait du privilège de laisser paître un nombre illimité de cochons dans les forêts et de les laisser errer librement dans les rues et manger ce qui leur plaisait, à condition qu'ils aient une clochette au cou.

Les Antonins élevaient les cochons pour nourrir les pauvres et pour soigner les malades atteints du « **mal des ardents** », sorte de gangrène provoquée par l'ergot de seigle, un champignon toxique dont l'absorption faisait des ravages dans les campagnes humides.

Le lard était réputé pour avoir des vertus de guérison pour ce mal, à une époque où il causait des épidémies aussi terribles que la peste.

- Une truie aurait déposé un porcelet, aveugle et gémissant, aux pieds de Saint-Antoine. Celui-ci, apitoyé par ses pleurs, lui rendit la vue. Le porcelet reconnaissant ne le quitta plus et le suivit dans sa retraite.
- Le porc est, au Moyen-Age, symbole de la luxure et de la goinfrerie. La victoire du saint ermite sur les tentations du diable et des nourritures terrestres était symbolisée par la présence d'un porc auprès de lui.

La période révolutionnaire :

1793 : les églises sont dépouillées de leur mobilier et les cloches sont descendues.

1795 : arrêt des comptes des fabriques.

Juillet 1795 : St Démet et St Ronan sont vendues à **Louis Gourlaouen de Keristin et Jacques Le Goff de Mespirt**, notables.

Octobre 1803 : restitution des chapelles .

Louis Gourlaouen

•Né le 4 septembre 1739 - Plozévet,

•Décédé le 18 avril 1803 – Kérsitin, Plozévet, à l'âge de 63 ans

Le 7 avril 1789, il était présent à l'assemblée de paroisse pour la nomination des députés.

En 1793, sa fortune en « valeur métallique » est évaluée à 3000 L, le maximum pour Plozévet. (idem pour J. Le Goff) En juillet 1795, il devait 11 quintaux de blé au District, l'une des plus grandes quantités due par les cultivateurs de Plozévet.

En février 1804, le sort des églises et chapelles est évoqué dans une enquête auprès du clergé.

Marc Jannou souhaiterait que celle de St Démet soit transformée en école :

*réponse à la 8^e question proposée par les vicaires généraux aux
Cures et desservants du diocèse de Quimper.*

*outre l'église succursale il ya dans cette commune trois chapelles disponibles
deux sont dans un état de décadence et de sûreté conséquables. il seroit utile
de demander au gouvernement la disposition de la chapelle de saint
Demet, pour l'instruction des enfants, et la messe des dimanches aux fid. les
trop éloignés de l'église principale; car ils en sont éloignés d'une bonne
lieue.*

Jannou Desservant de Plozévet

Plus près de nous :

Une inscription fait savoir que le croisillon sud du transept a été refait en juillet 1898, M. HENRY étant recteur .

Une restauration complète de l'intérieur eut lieu dans les années 1980, avec remplacement des vitraux et des lambris.



Fêtes et pardons à Lesneut

Ici, retour de la procession venant du calvaire, vers 1955.



Deux pardons ont lieu dans ce sanctuaire :
le dimanche après l' Assomption et le troisième dimanche de mai

Henri Vazel, fils d'instituteurs de Lesneut, évoque le pardon de « la chapelle » et la fête profane, à la fin des années 1920.

Enfin vint notre tour ; La musique du casse-gueules qui tournait à rendre malades les ventres fragiles , prenait le relais (de l'office religieux) ; les boîtes superposées du jeu d'adresse s'écroutaient soudain dans des bruits de casseroles, le tourniquet de la loterie de « toto », que l'on rencontrait dans toutes les foires même à Quimper, se mettait en branle avec des bruits de crécelles qui à la longue nous agaçaient.

Elle était plus chère et moins sûre que celle qui se déplaçait chez nous à la chapelle, le jour du pardon.

Celle-ci n'avait pas de grande roue ; les billets gagnants étaient faciles à repérer ; on vous tendait un panier de petits rouleaux rouges qu'il fallait déplier. Le gagnant devait remettre le billet que le patron repliait lui-même. Il servirait plus tard, il serait remis dans le circuit avec de nouveaux billets rouges perdants ; alors il fallait attendre.

Nous avons repéré qu'au bout d'un certain temps, les billets gagnants remis en jeu étaient plus ternes et légèrement fripés ; on gagnait à tous les coups , mais il fallait jouer peu et prudent pour ne pas éveiller les soupçons et manifester une grande allégresse en dépliant.

Il y a longtemps :

VOL à ST DEMET en 1753.

voici la transcription d'un article issu de :

« Les procédures criminelles en Basse-bretagne aux XVIIe et XVIIIe siècles »



« Les vols dans les églises sont très communs. Ils ne revêtent pas seulement le caractère sacrilège par les conditions du lieu et la nature de la soustraction, mais encore par certains actes profanatoires, quelquefois orduriers, accomplis avec une intention de bravade. Ils sont fréquemment l'œuvre de vagabonds de l'un et de l'autre sexe, étrangers à la localité, sinon à la région.

Je me borne à reproduire une sentence relative à un crime de cette espèce, qui soulève un point de droit très exceptionnel, la réserve de l'appel dans une affaire prévôtale, le jugement étant indivisible et les charges n'étant pas également établies dans le sens de la compétence prévôtale pour des coaccusés domiciliés. »

Textuellement :

Quimper, 1754

« — Le siège, par jugement présidial ou prévôtal, à la charge de l'appel, après que lesdits Vincent Fablé, Philippe Sinou et Catherine Tocq, accusez, ont etez ouïs et interrogés sur la sellette en la chambre du conseil, a déclaré

— ledit **Vincent Fablé** atteint et convaincu d'avoir au mois de juin mil sept cent cinquante trois, au moyen d'une fausse clef ,ouvert la porte principale de la chapelle de Saint-Demet, paroisse de Plozévet, et y étant entré d'avoir forcé la serure d'une armoire étant au côté du principal autel, d'en avoir vole le calice et la patène d'argent et en partie dorés qui y etoient pour le service de ladite chapelle, d'avoir dénaturé lesdits

calice et patène et d'en avoir formé différens morceaux et pièces d'argent arrondis, lesquelles pièces d'argent ledit Fable a par luy et gens préposés vendus à differents particuliers, tant dans les foires au bourg de la Trinité qu'ailleurs ; et aussi déclaré ledit Fable atteint et convaincu d'avoir, il y a trois à quatre ans, volé chez le nommé Pierre Keravec de ladite paroisse de Plouzevet, soixante douze écus et un rollet de vingt sols, lequel argent ledit Fable l'ut quelques jours après forcé de rendre audit Keravec ;

et aussi atteint et convaincu d'avoir environ le mois de novembre de l'année mil sept cent cinquante deux, volé un tapis d'autel appartenant à la chapelle de Saint-Yves au Pont Labbé-, et aussi véhémentement suspect d'avoir forcé les premières serures du tronc étant au devant de la chapelle de Saint Roch, paroisse de Bodivit, (d'avoir ouvert la seconde serure dudit tronc et d'en avoir emporté les espèces qui y estoient ; véhémentement suspect d'avoir enfoncé et effondré les pannels d'embas de la porte d'entrée au midy de ladite chapelle de Saint Roch, de s'y être introduit par l'ouverture faille au moyen de cet effondrement d'avoir enfoncé et effondré dans ladite chapelle une armoire et un petit coffre,

d'avoir pris et enporté de ladite armoire trois napes d'autel, dont une garnie de dentelle, une aube aussi garnie de dentelle et d'avoir volé de ladite chapelle plusieurs cierges et bouts de cierges de cire jaune :

Pour reparation de tout quoy a condamné ledit Fable à faire amande honorable en chemise, tête nue et la corde au cou, tenant (à) la main une torche de cire ardente du poids de deux livres, ayant écritieau devant et derrière portent ces mots voleurs d'eglise et sacrilège, au devant de la principale porte et entrée de l'église cathédrale de cette ville, où il sera amené et conduit par l'exécuteur de la haute justice, et là étant à genoux d'y déclarer à haute voix que méchamment il a faits lesdits vols, dont ils se repent et en demande pardon à Dieu, au Roy et à la justice, et ensuite ledit Fable conduit près la potence en la place publique de cette ville, pour y avoir le poingt droit coupé sur un poteau qui sera planté devant ladite potence, par ledit exécuteur de la haute justice,

d'être ensuite ledit Fable préalablement appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, pour avoir révélation de ses complices, a déclaré ses biens meubles confisques au proffit de qui il appartiendra, sur iceux préalablement pris la somme de cinquante livres d'aumône au profit de la chapelle de Saint Démet et l'a condamné aux dépens du procez;

et pour le regard desdits Philippe Sinou et Catherine Tocq, a tardé de faire droit jusques à l'exécution de la présente sentence envers ledit Fable.

.....

